



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 06 juillet 2020

DÉLIBÉRATION N°2020-045

OBJET : Demande de remboursement d'arrhes

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 21
Pouvoir(s) : 1
Absent(s) : 2

Le six juillet deux mille vingt, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni au centre culturel avenue Georges Pompidou, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Aurore BAUGE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Aurélie HENAULT

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Nicolas PERROUD à Yannick BARBOTTE

Le ou les membres absent(s) :

Christiane GALLON

Secrétaire de séance :

Isabelle CAMBIER

Madame Kangala Fabienne demande un remboursement des arrhes, pour la location de salles de l'espace culturel des 11 et 12 juillet 2020, réservation effectuée au nom de Monsieur Tudor Albert.

La location n'a pas pu être effective en raison des mesures sanitaires exceptionnelles de lutte contre la propagation du COVID-19.

Une délibération du Conseil est nécessaire pour permettre le remboursement des arrhes, qui s'élèvent à un montant de 90 euros.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder au remboursement des Arrhes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le 06 juillet 2020

Christiane LEPEIRE

Maire de Saint Georges sur Baulche

Envoyé en préfecture le 03/09/2020

Reçu en préfecture le 03/09/2020

Affiché le 03/09/2020

ID : 089-218903466-20200706-DEL2020_045-DE

 SLOW